Campus Montravel
Chemin de Montravel
42390 VILLARS
SIRET 19421210600018

Téléphone : 04 77 91 11 10
Courriel : campus-montravel@educagri.fr
Site internet : www.campus-montravel.fr

A l'attention :

- Des Membres Titulaires du conseil d'administration
- Des personnes invitées

Copie :

- Des Membre Suppléant du conseil du conseil d'administration

Notre référence *: 20261105*

Dossier suivi par : *Stéphanie Giordano/Richard Chapuis*

A Villars, le 09 novembre 2026

Objet : Convocation Conseil d'administration

Madame, Monsieur**,**

J'ai le plaisir de vous convier au Conseil d'Administration du Campus de Montravel qui se tiendra en salle polyvalente le :

Mercredi 18 novembre 2026 à 14h00

L'ordre du jour comprend :

- L'approbation du rapport du directeur de l'EPLEFPA de Montravel,
- Appel à candidatures pour la présidence & vice-présidence, élection,
- L'approbation de la décision modificative n°3/2026 au budget prévisionnel 2026,
- Le budget prévisionnel 2027,
- L'approbation des délibérations présentées lors du Conseil d'Administration.

Les questions diverses que je vous remercie d'adresser au plus tôt à l'établissement.

Vous trouverez joint au présent envoi les documents préparatoires.

Si vous deviez ne pas pouvoir être présent(e) le jour du conseil, je vous prie de bien vouloir transmettre l'invitation à votre suppléant, le cas échéant.

Dans l'attente de vous recevoir, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur de l'EPLEFA

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
EPLEFPA HORTICOLE DE MONTRAVEL
42390 VILLARS

Valéry ROMEYER

Document Joints :

- Modèle de mandat

Campus Montravel
Chemin de Montravel
42390 VILLARS
SIRET 19421210600018

Téléphone : 04 77 91 11 10
Courriel : campus-montravel@educagri.fr
Site internet : www.campus-montravel.fr

Mandat pour Absence et empêchement

Contexte des suppléances et des représentations par mandat

Les suppléants peuvent siéger au Conseil d'administration uniquement en cas d'absence ou d'empêchement du titulaire qu'ils remplacent. Il appartient à chaque titulaire d'informer son ou ses suppléants des dates de réunion et de solliciter, en cas d'indisponibilité, l'un des suppléants de son collège disponible pour la séance.

Si le titulaire et son suppléant sont tous deux absents ou empêchés, le titulaire peut, conformément à l'article R. 811-12 du Code rural et de la pêche maritime (CRPM), donner mandat à un autre membre disposant d'une voix délibérative appartenant au même collège.

Un membre ne peut détenir qu'un seul mandat.

Composition du conseil d'administration

Collège 1 : 10 membres		Collège 2 : 10 membres		Collège 3 : 10 membres	
1°	**Représentants de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics**	2°	**Représentants élus du personnel**	3°	**Représentants des élèves, des parents d'élèves, des anciens élèves et des organisations professionnelles et syndicales**
a)	Le DRAAF ou son représentant	a)	Six représentants du personnel enseignant, de formation, d'éducation et de surveillance	a)	Deux représentants élus des élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires
b)	Le DDT / DDTM ou son représentant	b)	Quatre représentants des personnels d'administration, de service et de l'exploitation	b)	Deux représentants élus des parents d'élèves, étudiants ou apprentis
c)	Le DASEN ou son représentant			c)	Un représentant des associations d'anciens élèves, étudiants, apprentis ou stagiaires,
d)	Le DDPP / DDCSPP ou son représentant			d)	Cinq représentants des organisations professionnelles et syndicales représentatives des employeurs, des exploitants et des salariés des professions concernées par les formations dispensées par l'établissement.
e)	Le président ou un membre élu de la chambre d'agriculture				
f)	Un représentant d'un établissement public				
g)	Deux conseillers régionaux				
h)	Un conseiller départemental				
i)	Un représentant de la commune ou, groupement de communes				

Je soussigné(e) Nom et Prénom : _____,

Du collège *(cocher la case correspondante)* : ☐ Collège 1 / ☐ Collège 2 / ☐ Collège 3,

confirme être empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil d'Administration du _____

et atteste de l'absence ou de l'empêchement de mon suppléant éventuel.

Je désigne mon Mandataire Nom et Prénom : _____,

Représentant dans le Collège sélectionné ci-dessus.

Fait à _____, le ____/____/_____

Signature du mandant :

NB : Liste Membres du Conseil d'Administration votant joint au pouvoir

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
L'AVENTURE DU VIVANT
Natur' Académie